

## DISSERTATION DE CULTURE GENERALE (épreuve n° 251)

ANNEE 2011

Epreuve conçue par H E C

Voies Scientifique, Economique, Technologique

|                          | NBRE CANDIDATS | MOYENNES | ECARTS-TYPE |
|--------------------------|----------------|----------|-------------|
| <b>RESULTATS GLOBAUX</b> | 6 386          | 10,11    | 3,53        |

| <b>VOIES PREPARATOIRES</b> |       |       |      |
|----------------------------|-------|-------|------|
| Scientifique               | 3 298 | 10,41 | 3,34 |
| Economique                 | 2 669 | 10,30 | 3,51 |
| Technologique              | 419   | 6,50  | 3,04 |

| <b>ECOLES UTILISATRICES</b> |       |       |      |
|-----------------------------|-------|-------|------|
| HEC                         | 3 847 | 10,62 | 3,55 |
| ESCP-EUROPE                 | 4 597 | 10,49 | 3,54 |
| AUDENCIA Nantes             | 6 214 | 10,11 | 3,51 |

**Sujet :**  
**Les images auront-elles toujours raison de nous ?**

Conformément à la tradition, ce libellé était court, il présentait un mot (*images*) en rapport étroit avec le thème philosophique de l'année (*l'imagination*), et n'était pas ambigu; l'expression «avoir raison de...» fut quasi toujours bien entendue, qui avait l'intérêt d'introduire le mot de «raison», donc de faire briller à l'arrière-plan du sujet le couple classique: *raison vs .imagination*; mais le sujet, s'il avait porté là-dessus, eût été libellé autrement (les images l'emportent-elles toujours sur la raison ? la raison est-elle toujours tenue en échec par les images).

Comme chaque année, trop de candidats se sont condamnés à faire un médiocre usage de leurs connaissances, faute d'avoir pris le temps de scruter le libellé. «*Nous*», ce pouvait être «nous, les hommes, tous les hommes, vous et moi»; ce pouvait être «moi», dans la mesure où s'y inscrit mon humanité, donc ma rationalité; ce pouvait enfin être «nous, les hommes de 2011», peut-être plus sujets que naguère à l'emprise des images; ce pouvait encore être «nous, les hommes en société», voire formant des foules. Il fallait donc prendre garde à ne pas varier indûment en cours de dissertation l'acception de ce pronom. De même avec «images» : toutes les images ? Si l'on reculait devant la difficulté, il suffisait de préciser d'emblée que l'on se soucierait surtout des images matérielles, ou surtout des images mentales, et en tout cas l'on devait veiller à ne pas brusquement sauter des unes aux autres lors du développement. Le libellé, comme trop

peu d'élèves l'ont noté, ne portait ni *imagination*, ni *imaginaire* (de tels intitulés eussent été possibles), mais *images*, lesquelles se trouvaient presque allégorisées dès lors qu'on leur imputait une activité (*avoir raison de nous*) : ce qui implique une représentation des plus contestables de l'imagination, sorte de lieu clos empli d'images, sorte de prison contenant des images turbulentes - et par là s'offrait une occasion de récuser un tel libellé; mais beaucoup ont préféré lire *imagination* là où le sujet disait *images*, ce qui laissait la porte ouverte à la récitation d'amples et fastidieuses questions de cours; ce faisant, ces malheureux candidats n'exploitaient pas le couple images (figées)/imagination (ouverte et créatrice). Pour éviter de choir dans l'ornière des dites questions de cours, il suffisait de se demander qui, et dans quelles dispositions et circonstances, peut se poser cette sorte de question : cette interrogation, presque une interro-exclamative, surgit en moi quand, une fois de plus, une fois encore («toujours»), je mesure avoir été vaincu - car entraîné, ou abusé, ou dupé - par des images; le ton de cette question est celui d'une fatigue - exaspérée ou désabusée - devant une sorte de fatalité qui pèserait sur moi et qui immanquablement décevrait mon désir de maîtriser mon imaginaire. Ce n'est pas - trop de candidats n'ont pas su le voir - un responsable de la propagande, un chargé de communication, un publicitaire, un cinéaste, un peintre, etc. qui seraient en situation de se plaindre de l'emprise des images sur un public, mais au contraire la victime d'une interminable mystification, d'un long abus devenu coutume, d'une défaillance chronique de sa raison, de sa volonté, voire de sa nature.

Le champ était très largement ouvert. Ou bien l'on tenait qu'en effet, comme le répétait toute une tradition philosophique classique, l'imagination ne pouvait que fausser plus ou moins gravement notre perception, nos raisonnements, notre conscience du monde, d'autrui et de nous-mêmes, nos mœurs, nos institutions et notre vie. Ou bien l'on défendait contre l'imagination et son prétendu empire les droits de la raison et du libre-arbitre. Ou encore l'on contestait plus radicalement le libellé du sujet qui, semblant admettre qu'existerait en nous-mêmes un conflit entre imagination et raison, présuppose chez nous une conscience ainsi structurée, ce qui, de droit, est en effet fort contestable (comme l'indique Sartre).

Assez curieusement, les candidats qui avaient décidé de contester la formule du libellé, et qui, en général dans un dernier point, soutenaient que l'on pouvait (et devait) lutter contre l'invasion anarchique en nous des images, ont préféré aligner là-dessus quelques topoï (aussi scolaires qu'hétéroclites) sur le bon usage en certains cas des images (en sciences : Bachelard; en histoire : Raymond Aron; en art : Magritte et sa sempiternelle pipe...; en politique : C. Castoriadis; en pédagogie : B. Bettelheim; en hygiène morale : Jean-Jacques et ses *Rêveries*, etc.). Au lieu d'un tel catalogue, comme il eût été plus intéressant de s'interroger, mais personnellement, sur ce que peut être la lutte d'une liberté contre le flux ou le poids des images ! C'était l'occasion de traiter de la paresse, de la lâcheté, du conformisme, de la naïveté, de la bêtise, etc. de ceux qui se livrent entièrement aux images (à toutes ? à certaines seulement ?), et d'étudier ce que pourrait être à part soi, aujourd'hui, une cure volontaire de désintoxication des images (mais desquelles ?) ! Le jury n'a trouvé que rarement de tels développements, que le sujet pourtant appelait à l'évidence. Il y avait aussi beaucoup à dire sur ce qui se passe en nous

quand nous surprend la séduction des images : la mystification, la fascination, l'obsession, voilà qui méritait d'être traité précisément; mais pour conduire de telles analyses, il eût fallu ne pas perdre son temps à détailler le mythe de la caverne, à raconter *Don Quichotte* et *Madame Bovary*, ou à résumer tel épisode d'*Un Amour de Swann*, ou d'*Orange mécanique*...

Le travail, presque toujours sérieux, que les candidats avaient effectué en classe préparatoire les avait munis de beaucoup de références, de beaucoup d'exemples, de citations, d'attendus, et le jury s'est félicité de ne trouver quasi aucune copie qui fût vide. La grande difficulté technique consistait néanmoins, sur un tel sujet, à articuler logiquement à un développement majoritairement psychologique, ou épistémologique, ou (parfois) moral, ces considérations sociologiques (qu'appelait en effet la seule idée d'un emploi abusif des images) chères à beaucoup de nos contemporains sur la société de consommation, la société de spectacle, le dressage des opinions, la manipulation médiatique, etc. Beaucoup de copies pâtaient ainsi d'avoir commencé (fort bien) par Platon, Pascal, Malebranche, Kant ou Bachelard, pour s'occuper soudain (la chute était rude!) de l'abus chez les adolescents des jeux-vidéo ou du drame de l'anorexie que susciterait, a-t-on dit, l'imitation de mannequins que des photos de mode (truquées) présentent comme longilignes (questions passionnantes, en effet) !

Une fois encore, le jury prie les candidats de songer un peu à la cohérence logique de leurs dissertations. Il est absurde dans un développement de suivre Sartre et de dire avec lui que toute image, par rapport au réel, est pauvre, et, dans un développement suivant d'exalter contre la triste monotonie du réel la richesse foisonnante de l'image. Il est absurde d'emprunter à André Breton son apologie fervente de l'image dérégulée, imprévue et anarchique quand, préalablement, on a approuvé que la raison s'applique à dompter l'imaginaire. Il est absurde de déplorer que nous ne percevions le réel que par des images fâcheusement colorées par notre subjectivité, donc inadéquates et infidèles, pour (en général vers la fin) se réjouir bruyamment que les artistes aient le génie de produire des images qui expriment leur vision personnelle et singulière du monde ! Il est contradictoire de déplorer, ici, l'exploitation des images et la constitution de mythes à des fins de propagande (par les nazis ou les soviétiques), et, plus loin, de se féliciter (d'après, par exemple, C. Castoriadis) que de grandes images servent à fédérer un peuple et à lui fournir ses mythes. Après avoir suivi sans réserve Sartre dans sa théorie de l'imaginaire, il est de droit impossible de se servir des théories freudiennes sur l'inconscient, que Sartre exclut. Surtout, inconséquence énorme souvent constatée : on commence par accabler l'imagination ou l'image, coupables de tous les méfaits imaginables, puis, en seconde ou troisième partie on s'applique à souligner quand même quelques bons effets ou usages de la même imagination et des mêmes images : le propos était si radical (et outré) dans le premier point que, de droit, le lecteur ne peut tenir que pour irrecevables les attendus du dernier.

Autre inconséquence, très fréquente (hélas) cette année. Le thème à étudier, l'imagination, impliquait évidemment que l'on s'occupât de l'imagination créatrice des artistes. Beaucoup de candidats ont voulu, généralement au terme de leur dissertation, traiter de l'art et des artistes, et de l'usage heureux qu'ils tiraient des images. Soit. Mais il

était malencontreux de suggérer, et encore plus de dire positivement, que le salut contre l'imposture des images consistait à nous faire nous-mêmes artistes. D'une part, «nous», nous les hommes, nous n'avons pas tous en partage le génie requis, et il était presque stupide de formuler le vœu pieux que chacun se fit «voyant», pratiquât le dérèglement des sens et devînt un nouveau Baudelaire ou un autre André Breton ! D'autre part, tout voir d'un œil d'artiste, jouer et jouir esthétiquement des images, c'est, à l'évidence, devenir au mieux un esthète, au pire un dilettante. Vanter cette sorte-là d'hommes revenait, sans qu'on y pensât, à ratifier ce qu'on voulait contester, l'omnipotence de l'imagination : car il n'y a aucune différence entre celui que son imagination leurre, car il voit (à tort) tout en noir et par exemple tremble (à tort) sur sa planche, et celui qui (non moins à tort) voit tout en beau, en rose bonbon, ou en bleu ciel ! N'en déplaise à beaucoup, l'art n'est pas Zorro, et il ne suffit pas qu'il arrive à la fin de la dissertation pour que tout soit miraculeusement résolu.

Cette année, il a paru au jury que l'expression française laissait beaucoup à désirer. Moins la langue (en général claire et correcte, exempte d'anglicismes, de jargon et de vulgarités - à l'exception du trivial : «l'homme se fait avoir par les images...») que l'orthographe, presque partout fautive, et très souvent massacrée. Rares sont les copies que ne souillent qu'une dizaine de fautes d'orthographe, rarissimes (et elles en furent bien sûr récompensées) les copies exemptes de la moindre erreur. Trop longues, certaines dissertations n'ont pas été par leurs auteurs relues et corrigées, d'où, parfois, une cinquantaine de fautes, rudement sanctionnées. Mais, même courtes et sans doute relues, les copies prodiguent des graphies monstrueuses : *Omer* (pour : *Homère*), *non* (pour : *n'ont*), *qui* (pour : qu'il), *présentent* (pour : *présentes*), *difficil* (pour : *difficile*), *fidel* (pour : *fidèle*), *est* (pour *ait*, du verbe *avoir*) et inversement *ait* (pour *est*, du verbe *être*), *peu* (dans *il peut*, de *pouvoir*), *imaginerons* (pour *imagineront*, et inversement), *il renvoit* (pour : *il renvoie*, de *renvoyer*), etc. Le verbe *créer* a été écrit n'importe comment au participe passé, surtout féminin (*créée*). On confond *révéler* et *relever*. Sans cesse est commis ce solécisme consistant à brouiller les pronoms : *nous sommes condamnés à s'intoxiquer d'images* (au lieu de : *nous intoxiquer*). Dans les phrases négatives, on oublie *pas* (*je ne maîtrise l'image*) et quand on emploie *ne...que...* on oublie *ne* (*il fait que rêver*). L'interrogative indirecte est confondue avec la question directe (on écrit à tort : *on peut se demander comment les images sont-elles perçues*. - alors qu'il faut : *...comment les images sont perçues*.) L'accentuation est souvent bâclée, on dispose des circonflexes aberrants sur *idole*, *symbole*, ou l'oublie sur *être*, *paraître*, *connaître*; on ne sait plus qu'existent en français des tirets (notamment dans : *c'est-à-dire* et *vis-à-vis*), ni qu'un titre d'ouvrage se souligne. Devant ce laisser-aller, nouveau à ce concours, les correcteurs ont pratiqué un système strict de pénalisation, et à raison. Avis aux futurs candidats : s'ils s'obstinent à malmenier l'orthographe française, s'ils s'obstinent à ne pas se relire pour se corriger, viendra sans doute très vite un temps où tout correcteur de ce jury, au-delà d'une douzaine de fautes graves, cessera sa lecture et portera sans autre forme de procès sur la copie une note si basse qu'elle privera le candidat d'avoir quelque chance d'être admissible à l'oral ! Et conseil cette fois aux professeurs des classes préparatoires : qu'ils refusent en leurs classes de noter toute dissertation de cette sorte.

Les références alléguées ne pouvaient, avec un tel sujet, qu'être variées. Mais trop de candidats évoquent des textes qu'ils n'ont manifestement pas lus, et dont ils parlent d'après des opuscules scolaires qu'ils n'ont pas su examiner de façon critique. La petite héroïne de La Fontaine, Perrette, n'apparaît pas, comme on l'a si souvent dit, dans une fable intitulée «Perrette et le pot au lait», et ce n'est pas une jeune fille, puisque elle finira battue par son mari. Emma Bovary, n'en déplaît à beaucoup qui répètent à l'envi cette sottise, ne se suicide pas parce qu'elle a lu trop de romans au couvent et nourri trop de rêves au Grand Théâtre de Rouen, mais (simplement ?) parce qu'elle a ruiné (à son insu) son époux, qu'elle est menacée de saisie et qu'elle est à bout d'expédients. Quant à Argan, il était faux de prétendre que l'excellente Toinette réussissait à le «soigner», puisque la fin de sa pièce de Molière montrait un personnage deux fois fou, puisque à la fois malade imaginaire et médecin imaginaire !

Le jury se permet aussi de rappeler les candidats à quelque prudence - voire à un peu de bon sens : ils écrivent péremptoirement que Freud *a démontré* que les rêves, etc. - mais se doutent-ils que la lecture des rêves par Freud, fort contestable, fut contestée, et le reste (cf. René Pommier, *Sigmund est fou et Freud a tout faux*, De Fallois, 2008) ? Ils allèguent comme certaines les thèses de Bruno Bettelheim dans la *Psychanalyse des contes de fées* - mais savent-ils que ce livre est loin d'avoir convaincu tout le monde, et notamment des spécialistes de la littérature enfantine ? L'historiette narrée par Pascal, d'après Montaigne, du philosophe sur sa planche au-dessus du vide a été fort souvent invoquée, et presque toujours créditée d'une universelle vérité : or ce n'était chez Pascal qu'un argument portant précisément contre les soi-disant rationalistes, et un argument fallacieux car rhétorique - puisque tous les jours des couvreurs, des grutiers, des charpentiers ou des laveurs de vitres (mais eux, ils ne sont pas rationalistes !) travaillent sans trembler le moins du monde au-dessus du vide ! Quant aux citations, si l'on n'est pas certain de leurs termes et de leurs auteurs, autant s'en dispenser : ce n'est pas Bachelard, mais Alain, qui se disait incapable de dénombrer de mémoire le nombre de colonnes du Panthéon, et non du Parthénon...

Le rapport de l'an dernier précisait ce que le jury entendait par dissertation. Que s'y reportent les futurs candidats. Et puissent les professeurs des classes préparatoires les prier de consulter sur internet le présent rapport aussi bien ceux des années passés, puisque leurs rédacteurs les écrivent pour eux. Ne doivent cette année y être adjointes que trois remarques.

D'une part, le jury n'a pas la superstition du plan bipartite ou tripartite : peu importe le nombre de développements, puisque l'essentiel est que le découpage de la dissertation aide à une **réflexion logique sur un problème donné**.

D'autre part, nous demande-t-on, faut-il, ou non, indiquer en tête de dissertation le plan que l'on suivra ? C'est en effet l'usage général, tout comme il est d'usage de ne pas munir sa dissertation de titres et de sous-titres. Mais de bonnes notes sont données à des copies qui, sans indiquer de plan, se contentent de bien analyser et expliciter en introduction les termes mêmes du libellé et qui, là-dessus, indiquent seulement - même implicitement - en quel sens elles veulent se diriger. Mais si l'on tient à annoncer son plan, encore faut-il que ce ne soit pas le plat catalogue de ce qui va suivre; il sied

impérativement que ce plan prenne la forme d'un questionnement qu'inspire le libellé du sujet. On dira donc non pas : «Je traiterai d'abord de..., ensuite de..., enfin de...», mais : «la première question à résoudre est celle-ci, d'où je déduirai une seconde question, qui appelle deux réponses possibles, lesquelles me conduiront à examiner et leurs avantages et leurs inconvénients, d'où l'on pourra peut-être déduire que..., etc.» Le jury rappelle enfin, une fois de plus, qu'une conclusion, censée être la réponse à une question que l'on s'est posée, ne saurait être le résumé de ce qui précède.

Enfin, le jury ne recommande guère aux candidats de commencer leur essai par une citation, une anecdote, un petit exemple, introduction au terme de laquelle ils en viendraient à reproduire le libellé et à en examiner les enjeux ; le plus souvent, il y a là une demi page voire une page perdue en bavardage. Mieux vaut commencer, tout de suite, et sans perdre de temps, par réfléchir au libellé.